

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

2015 DASCO 82 G Changement de la dénomination du collège Eugène Delacroix (16^e).

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code de l'Education, et notamment son article L. 421-24 ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 mai 2015, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui propose de modifier la dénomination du collège Eugène Delacroix, 13-15 rue Eugène Delacroix à Paris (16^e), afin qu'il soit désormais dénommé « Collège Janson de Saily-Site Eugène Delacroix » ;

Vu l'avis favorable du conseil d'administration dudit collège, en sa séance du 13 avril 2015 ;

Vu l'avis favorable de M. le Maire du 16^e arrondissement, en date du 13 mai 2015;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD au nom de la 6^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : A compter de la rentrée scolaire 2015, le collège sis 13-15 rue Eugène Delacroix, à Paris (16^e), sera désormais dénommé « Collège Janson de Saily-Site Eugène Delacroix ».

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO